

••

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Numéro du Projet :

Titre du projet : «Promotion des NTIC pour une bonne gouvernance locale

Agence d'Exécution : PNUD

Site du Projet : Dakar

SOURCE de Fonds (SOF): TTF Démocratic gouvernance

Date de démarrage : Février 2006

Date d'achèvement : 31 décembre 2006

Durée : 11mois

Summary of UNDP Inputs

TTF Governance: US\$ 50,000

PNUD: 0

Total: US\$ 50,000

Ligne de Service : Décentralisation et gouvernance locale

OMD : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Effet recherché : Renforcement des capacités des collectivités pour un meilleur accès à l'information et une promotion de l'utilisation des NTIC en vue de maximiser la coopération décentralisée

Bénéficiaires cibles primaires : Collectivités locales (ARD, Conseils Régionaux, Mairies) et leurs personnels.

Brève description

Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des collectivités locales à travers la promotion des NTIC au niveau des Agences Régionales de Développement (ARD). Le projet visera à : i) accélérer la modernisation des administrations locales par l'utilisation accrue des NTIC ii) mettre en place des sites web fonctionnels dans les régions de Thiés, Diourbel, Fatick et Kaolack iii) assurer la formation des agents administratifs des conseils locaux et des élus locaux

Approuvé au nom du PNUD:

Albéric KACOU, Représentant Résident

Nom et Titre

Signature

Dat

I - Analyse de la situation

Depuis 1996, année d'adoption de la loi portant Code des Collectivités Locales, l'Etat du Sénégal n'a cessé de démontrer sa volonté, mieux sa conviction d'asseoir une véritable politique de décentralisation.

Dix ans après cette date phare de l'histoire politique du Sénégal, il convient de relever nombre d'insuffisances parmi lesquelles on peut citer la non ou faible utilisation des NTIC au niveau des administrations des collectivités locales.

Ces collectivités locales qui ont en charge la conception, la programmation, la gestion et la mise en œuvre des actions de développement dans les neuf (9) domaines de compétences ont besoin d'être, dans ce nouveau millénaire, outillées et formées pour être en phase avec la modernité.

D'où l'intérêt certain pour les collectivités locales de bien maîtriser ces nouveaux outils qui leur permettront d'exploiter au mieux leur administration et leur fonctionnement.

Du programme de renforcement de capacités des élus locaux pour une bonne gouvernance, il est ressorti un certain nombre d'enseignements qu'il faudrait mettre à profit. Il s'agit entre autres du rôle important joué par les agents des municipalités (y compris les agents de l'Etat mis à la disposition des collectivités) et les secrétaires communautaires au niveau des conseils ruraux.

Pour donner plus d'impact aux NTIC au service du développement local, ces cibles doivent être les partenariats naturels du projet « **Les NTIC au service du développement local pour une bonne Gouvernance** ».

Cette nouvelle étape du projet viendra renforcer les acquis obtenus ces dernières années au niveau des régions de Fatick, Kaolack, Thiès et Diourbel.

Les nouveaux Centres Régionaux de Formation installés dans les régions de Fatick et Diourbel par le projet SEN/02/02 peuvent constituer des laboratoires pour un renforcement de capacités des collectivités locales en NTIC.

II – Stratégie

- Réussir la décentralisation, c'est réussir le pari de la formation et surtout de la formation des acteurs qui font fonctionner les collectivités locales ;
- Réussir la décentralisation, c'est arriver à donner aux collectivités locales les ressources financières et matérielles nécessaires : pour ce faire la coopération décentralisée constitue une voie d'accès à ces moyens.

Pour réussir ces deux paris, l'apport des NTIC est indéniable. Elles seront utilisées pour donner la formation adéquate aux acteurs du développement mais aussi pour ouvrir la porte des collectivités locales entre elles, mais aussi et surtout elles offriront une opportunité d'accéder plus facilement aux investisseurs et autres partenaires par le biais du WEB et de l'Internet.

Tous ces paris ou conditions de réussite de la décentralisation voir du développement local peuvent être déclinés en deux activités essentielles.

- 1- Le renforcement des capacités du personnel administratif des collectivités locales et des élus locaux (Conseil Municipal, Conseil Rural et même Conseil Régional)
- 2- Mettre en place des sites web harmonisés et équiper en matériel informatique les collectivités locales.

Le développement des NTIC dans les collectivités locales leur permettra de mieux bénéficier des avantages et opportunités liées à la e-gouvernance.

Pour ce faire le projet, à travers les sites web qui seront mis en place dans les régions de Fatick, Thiès, Kaolack et celui de Diourbel sera finalisé permettra de faciliter l'accès à l'information au niveau régional et communal. Ces bases de données seront ultérieurement connectées à la base de la Direction des collectivités locales et à celle de l'association des élus.

La stratégie sera basée sur le faire faire par la sous-traitance avec des structures spécialisées dans le domaine de l'informatique et de création de sites web. Recours sera aussi fait à l'utilisation de l'expertise des projets financés par le PNUD le TOKTEN notamment au niveau de la définition des TDR des opérateurs, du suivi et de la maintenance au niveau de l'élaboration

IV- Modalité de la mise en œuvre

Le projet sera directement exécuté par le PNUD compte tenu de l'allocation de 50.000 us \$ reçu durant cette phase.

Toutefois, les décisions relatives à la mise en œuvre comme : l'élaboration des programmes de travail, la programmation des formations, le choix des consultants, l'achats d'équipement, etc. seront prise en étroite collaboration avec les bénéficiaires

IV. Suivi et évaluation

Un Comité Ad hoc de suivi constitué du SURF, de la Direction des Collectivités locales, de l'association nationale des élus locaux (ANCR) des collectivités locales bénéficiaires et du PNUD sera mis en place. Ce Comité se réunira une fois tous les mois.

Un Rapport mensuel d'activités sera ainsi établi. A mi parcours et à la fin du projet les rapports requis par le TTF gouvernance démocratique seront élaborés.

V – Contexte légal

Le présent document constitue l'instrument visé à l'article Premier de l'Accord d'Assistance de base signé entre le Gouvernement du Sénégal et le Programme des Nations Unis pour le Développement le 4 juillet 1987.

Aux fins de l'Accord Type, l'Agent d'exécution du pays hôte sera l'organe gouvernemental de coopération décrit dans ledit Accord. Le Gouvernement s'engage à exonérer des droits et taxes de douanes le matériel et équipement achetés au titre du présent projet. (undp.org.sn)

SECTION II - CADRE DE RESULTATS ET DES RESSOURCES

Résultats attendus : 1 – le personnel des Agences régionales de Développement (ARD) et les agents des Collectivités locales formés aux NTIC
2 – Des sites WEB créés dans les ARD des régions de Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack

Indicateurs de succès: Capacités accrues du personnel des collectivités locales dans les domaines des NTIC
Des sites web opérationnels dans les ARD des quatre régions visées

Ligne de service du MYFF correspondante : Transversalité du Genre

Titre et N° du Projet (ATLAS) : Promotion des NTIC pour une bonne gouvernance locale

Produits recherchés	Cibles	Activités	Partenaire Responsable
---------------------	--------	-----------	------------------------

	(annuelles)		
Des sites Web fonctionnels dans les ARD Des régions de Thiés, Diourbel, Fatick et Kaolack	-	1.1 Recrutement consultant en création de site web - Termes de référence - Sélection - Contrat - créations des sites 1.2 Réunions d'information avec les responsables des ARD 1.3 Présentation des sites pour recueillir les suggestions 1.4 Validation et finalisation	Unité Gouvernance PNUD/ARD, Collectivités locales et expert en création de sites web
Renforcement des capacités des agents de ARD et Collectivités locales dans le domaine des NTIC	-	2.1 Recrutement Expert/Projet - Termes de références - Sélection - Contrat Elaboration programme de formation 1.4 Ateliers formation - détermination des groupes - préparation de l'atelier - documents de travail - outils/modules	Unité Gouvernance PNUD/ARD, Collectivités locales et expert en formation

Programme des Nations Unies pour le Développement/SENEGAL

Année : 2006

Numéro Projet :

Titre Projet : Promotion des NTIC pour une bonne gouvernance locale

ID	Produit attendu	Activités Clés	Chronogramme				Partie Responsable	Budget		
			Q1	Q2	Q3	Q4		Fonds	Donateur	Des
	Renforcement des capacités des agents de collectivités locales en	Recrutement Consultant Définition des modules Organisation des Sessions de		X X X			Agences régionales de Développement	TTF	PNUD	Expert Atelier

NTIC	Formation					(ARD)			Divers
Sous total									
Mise en place de sites WEB dans les Agences de développement régionales (ARD) de Thiés, Diourbel, Fatick et Kaolack	Elaboration des TDRS Créations des sites WEB Achats des équipements		X	X X		PNUD	TTF	PNUD	Expert Equip Divers